

Le suivi médical, une priorité pour les enfants placés

C'est l'objectif du programme Pégase, lancé ce mercredi à Avrillé. Il a pour but de mieux suivre la santé des enfants pris en charge par l'aide sociale avant l'âge de 5 ans.

Ce mercredi 22 janvier, au Village Saint-Exupéry d'Avrillé, quinze départements étaient réunis à l'occasion du lancement de Pégase. Quésaco ? En France, 299 600 enfants sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dont 92 000 nouveaux par an. Ceux-ci subissent de plein fouet les inégalités sociales en matière de santé. Seul un tiers d'entre eux bénéficient ainsi d'un bilan de santé lors des admissions. Or, nombreux souffrent déjà de séquelles importantes, aux lourdes conséquences pour leur vie future.

Pour lutter contre cette situation, le programme Pégase a vu le jour. S'inspirant du modèle organisationnel du suivi des prématurés, il a pour objet d'améliorer la prise en charge en santé des jeunes de moins de 5 ans bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance. Il se traduira notamment par un bilan de santé initial standardisé, une programmation de 20 bilans réguliers jusqu'à l'âge de 7 ans, ou encore la vérification de la mise en place des soins appropriés. L'expérimentation s'effectuera sur quinze pouponnières – pour un total de 2 500 enfants pris en charge – sur une durée de 5 ans.

À l'origine, une étude angevine

Auteur d'une étude pendant plus de 20 ans sur le suivi de 129 enfants placés avant l'âge de 4 ans, le Dr Daniel Rousseau, pédopsychiatre au Village Saint-Exupéry, fut l'un des porteurs du projet Pégase. À travers cette étude, il a été « frappé par la gravité de l'état des enfants à leur admission. Ce sont des bébés qui pour la plupart ont été maltraités, délaissés. Ils avaient des troubles psychiques et physiques. » La moitié présentait une rupture de la courbe de croissance, la plupart souffrait d'importants retards de développement.

Second constat du Dr Rousseau, 20 ans plus tard : « Un quart a bien évolué, vivant une vie ordinaire de jeunes adultes. Un autre quart, arrivé plus tard et avec des troubles très importants, est désocialisé. » Quant aux autres, pour la moitié restante, ils



Le Dr Daniel Rousseau est à l'origine de ce programme Pégase destiné aux enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance avant l'âge de 5 ans.

PHOTO : QUEST-FRANCE

« conservent des troubles mais vont pouvoir évoluer de façon positive dans la société ».

Conclusion du Dr Rousseau : « L'important est d'intervenir tôt. Il faut donner des soins curatifs quand ils sont petits plutôt que d'intervenir à l'adolescence avec des soins conservateurs quand il est trop tard. »

Le coût de la maltraitance

Ce programme va donc être mené pendant 5 ans avec pour « challenge de prouver au Ministère que ça fonctionne, ce qui permettrait de l'étendre aux 25 000 jeunes enfants placés chaque année. Il faut que ce soit reproductible et économiquement viable », glisse le Dr Rousseau avant de conclure : « En France, la maltraitance infantile coûte 10 milliards d'euros par an. Un chiffre qu'il faut multiplier par trois pour les consé-

quences à l'âge adulte. Au total, cela fait 40 milliards soit deux fois la dépendance des personnes âgées. » Sous-entendu : avec des

soins plus précoces et un suivi régulier, l'addition pourrait être moins salée.

Emmanuel ESSEUL.

« Trop facile de faire des généralisations »

Dimanche dernier, dans l'émission *Zone interdite*, M6 a diffusé un reportage sur des défaillances et pratiques graves au sein d'établissements de l'Aide sociale à l'enfance. Une émission que le Dr Rousseau n'a pas regardée mais sur laquelle il a accepté de s'exprimer. « Il y a des choses insupportables qui se voient dans certains établissements mais il faut tempérer ça par le nombre de vies sauvées par la protection de l'enfance. Sur les 129 jeunes que nous avons ici, six étaient arrivés avec un pronostic vital engagé, on les a sauvés [...] Vous avez aussi des jeunes

ados dans de telles situations de rupture qu'il faut avoir des équipes extrêmement formées, aguerries et équipées pour pouvoir les prendre en charge sinon ils vous échappent complètement. »

Le reportage soulignait notamment l'absence de formation de certains encadrants, autant que l'absence de moyens dans certains cas. « C'est trop facile de faire des généralisations avec des cas particuliers qui existent et sont insupportables. »

Hier, nous n'avions pas réussi à joindre les organisations syndicales.

E.E.